

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	15 (1907)
Heft:	8
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand on songe à ce qu'une bagarre aurait amené à sa suite, on ne peut s'empêcher de frémir. En ce cas les troupes suisses massées au défilé du Pont de Vaux, près Travers, barrant un passage très facile à défendre, les Français se frayant une route pour arriver dans le centre du Val-de-Travers, suivis selon toute apparence des Prussiens, c'est chez nous, au milieu de nous, que la bataille définitive aurait été livrée. Que fussions-nous devenus ? On n'y songe qu'en tremblant, en se reportant à cette époque.

Le bataillon 53, de même que le 35 aussi du Valais, faisait bonne garde. Dans la neige jusqu'aux genoux, par une nuit froide, nos braves troupiers enduraient patiemment leur position si précaire, conscients en eux-mêmes de leur devoir et se disant que ce qu'ils faisaient, c'était pour la patrie. Mais, tout à une fin, la situation se corrait beaucoup ; le moment décisif était venu.

Le 1^{er} février au matin, le major de Stockalper, sabre nu, tenait le milieu de la route des Verrières, entouré d'une des compagnies de son bataillon, baïonnette au canon. Les trois autres compagnies

bordaient la frontière en formant le cordon des deux côtés de la vallée. Stockalper était un colosse, un puissant militaire, qui en imposait autant par sa taille gigantesque, que par son courage et son parfait sang froid.

Au débouché des premières troupes françaises, s'apercevant d'un instant d'hésitation, de remous, il commanda d'une voix forte : « *A droite et à gauche, débouclez les ceinturons ! — Rendez les armes !* » L'effet de ce commandement impératif se fit promptement sentir. Les uns jetèrent avec colère leurs armes et les munitions, d'autres avec résignation et les autres enfin avec plus ou moins d'indifférence. Il est clair que pour ceux des soldats qui avaient fait toute la campagne et s'étaient battus en braves, ce fut un moment bien cruel que celui où ils furent contraints de déposer les armes devant les troupes d'une petite nation.

Le grand danger était passé, la Providence était venue à notre secours et dès lors, il était permis d'espérer que rien de grave ne viendrait compromettre la situation.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Les samaritains neuchâtelois à Valangin. —

Renvoyée de huit jours, à cause du mauvais temps la sortie de printemps des samaritains de Neuchâtel avait lieu à Valangin le 2 juin. Ce qui ajoutait à cet exercice un charme tout spécial était le fait que pour la première fois, les dames samaritaines devaient y assister. Parti du chef-lieu par les premiers trams, la colonne reçut pour tâche la confection en forêt du matériel nécessaire au transport d'une trentaine d'enfants blessés pendant une course scolaire.

Tandis que les hommes fabriquaient au lieu supposé de l'accident le matériel de transport

usuel en pareil cas, et sur lequel il serait trop long de revenir en détail, les dames réquisitionnaient au village tout ce qu'il fallait pour installer au collège une ambulance d'urgence, où seraient reçus, à leur arrivée, les jeunes blessés.

La population de Valangin, avisée officiellement par ses autorités de l'exercice des samaritains, s'était prêtée de fort bonne grâce à son rôle de fournisseur, aussi la réquisition se fit-elle dans les termes les plus courtois, et ne se heurtât-on nulle part à des refus. Matelas, oreillers et duvets, sans oublier les draps et tous autres ustensiles de toilette les plus indispensables, prirent le chemin du collège sur la

charrette du cantonnier communal non sans avoir été dûment étiquetés, tout comme des fioles de pharmacie, afin de faciliter la dissolution finale.

Les dames ont prouvé, à cette occasion bien des choses ! Elles ont montré, par exemple que, pour manquer de pratique elles n'en étaient pas moins capables d'improviser de toutes pièces un véritable hôpital auquel ne manquait ni table de pansements, ni bain de pieds, ni même les bulletins de température représentés en l'occurrence par des enveloppes d'un vote récent, trouvées dans la corbeille à papier communale.

Certains détails dans l'arrangement des salles de l'ambulance dénotaient même une expérience indéniable des choses hospitalières, acquise par telle de ces dames en Suisse ou à l'étranger !

Mais l'ambulance est prête à recevoir ses blessés, et le cortège de ceux-ci arrive, en effet, au village, ayant à sa tête l'infatigable Kappeler portant un premier malade sur un solide « boudin ». Puis suivent à l'envi chars à échelles, brancards de tous les genres, chaises à porteurs, etc., le tout encadré d'un nombreux et sympathique public, qui semble suivre avec intérêt le simulacre de sauvetage. Le cliché que nous reproduisons représente un char à échelles recouvert d'une bâche passant un petit pont à l'entrée du village.

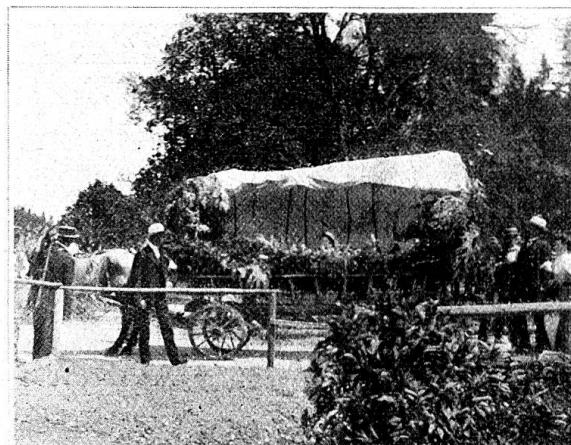
Le cortège parvient au collège, et les malades de passer de leurs brancards sur les matelas par la porte pour les salles de l'étage, et par la fenêtre tout simplement, pour celle de l'entresol.

Chacun est à son poste, blessés dans leurs lits improvisés, infirmières aimables à leur chevet ; rien ne manque au tableau, si ce n'est heureusement, les gémissements et les lamentations qui accompagneraient un véritable accident. Les médecins passent en revue l'installation, en adressant, avec force félicitations, quelques critiques de détails, pour qu'il soit dit que l'on a critiqué quelque chose !

Il est midi, la première partie de la journée est passée ; les blessés retrouvent l'usage de leurs membres, les matelas et le reste du matériel réquisitionné reprennent le chemin du logis de leurs légitimes propriétaires, et, à part un ou deux draps échangés puis retrouvés, tout

marche à souhait, grâce aux étiquettes, dont certaines de ces dames affirmaient, pour commencer, pouvoir se passer se fiant à leur mémoire excellente ! Heureusement que M^{me} Porchet avait bien rempli son rôle de chef des réquisitionnements et exigé que chaque objet fût catalogué, tout comme en un musée !

Après le travail, vient le réconfort ! On passe, sous un soleil ardent, devant l'objectif de nombreux photographes qui voudraient conserver à la postérité la cohorte samaritaine, et l'on va s'asseoir à la table hospitalière de l'Hôtel du Château, aimablement garnie et servie par des samaritaines expertes en l'art culinaire.



Char à blessés passant le pont, à Valangin
(Cliché Amez-Droz)

Que dire du banquet, auquel assistaient une soixantaine de personnes ? Le chroniqueur est tenté ici de poser la plume et de dire à ceux qui n'y étaient pas : c'est votre faute, il fallait y venir ! En effet, le banquet n'est certes pas la partie de notre fête, dont on se souviendra le moins longtemps.

Après que les estomacs, passablement affamés par le travail du matin, eurent reçu un commencement de satisfaction, les langues se délient, tout d'abord pour louer l'aspect engageant de la table, gaîment décorée de marguerites et de coquelicots, c'est-à-dire de rouge et de blanc, puis la parole est aux orateurs, car nous sommes en Suisse et un banquet sans discours serait une fête à demi manquée.

Toast aux dames, aux autorités communales et scolaires de Valangin, critiques acerbés de MM. nos médecins, D^{rs} de Marval, Sandoz

et Morel; une bonne idée d'un ami, qui propose pour un prochain exercice l'inauguration d'un fanion samaritain, dont les dames feraient hommage à leurs collègues du sexe fort....; et l'on passe aux productions individuelles, pas avant, cependant, qu'une dame n'ait répondu en termes flatteurs et choisis, au toast masculin. L'on écoute avec joie le président Dubois-Zemp, les vers de Bertrán, d'autres choses encore qui mettent l'assemblée en belle humeur, surtout le récit de la façon originale dans laquelle l'amis Jaquet a annoncé la visite des samaritains à M. le président du conseil communal de Valangin. Ah! ces forestiers!

Et puis l'on se débande; une course aux œufs attire certains samaritains qui rêvent d'yeux pochés à panser, tandis que d'autres rentrent pédestrement, à travers la forêt, à Neuchâtel.

Telle fut cette belle journée que les samaritains neuchâtelois ne demandent qu'à recommencer.

L. J.

L'Ecole de garde-malades de « La Source ».

— Le rapport qui vient de paraître sur « La Source » (Ecole de garde-malades de Lausanne) nous offre le bel exemple du développement tout à fait normal d'une œuvre qui n'a jamais recouru à la réclame bruyante, et qui a compté pour se légitimer sur le temps et sur ce qu'on peut appeler l'éducation de l'opinion publique.

Lorsque M. et M^{me} de Gasparin concurent, il y a bien des années, l'idée d'un corps d'infirmières laïques, en dehors de toute organisation « monastique », c'est le nom qu'employait M^{me} de Gasparin, avec quelque exagération d'ailleurs, ils avaient certainement devancé leur époque. On se plaisait alors à mettre en présence d'une création de ce genre l'œuvre des diaconesses encore récente et déjà prospère. Nous ne songeons nullement à opposer l'une à l'autre de ces institutions. Chacune a sa place et toutes deux vivent côté à côté. Il doit suffire de constater qu'en ce qui concerne les garde-malades libres, l'expérience a triomphé des préventions et démontré possible et bienfaisant ce qu'on qualifiait alors de chimérique.

On a vu se grouper autour de « La Source » toute une pléiade de jeunes personnes de bonne

volonté, de toute condition, de toute confession, car la maison est ouverte aux catholiques comme aux protestantes, et compte même une israélite, sans autre condition préalable que celle de l'aptitude et du dévouement, puisque les dames mariées ou veuves sont admises à côté des célibataires. On a vu naître et se développer en un mot une institution absolument laïque, sans nul parfum de sacristie, malgré le caractère nettement religieux que l'œuvre eut au début et qu'elle a conservé.

Fondée en 1859, « La Source » recevait, en avril 1906, sa « millième » élève. Près de trois cents garde-malades sont à l'œuvre aujourd'hui dans 75 localités différentes et au service de 60 institutions en Suisse, dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis, aux Indes et en Afrique. On trouvera là-dessus dans le rapport, une statistique, très complète. C'est à ce rapport que nous renvoyons pour tout ce qui est chiffres et finances. Nous n'y relevons qu'une lacune, qu'il est de notre devoir de combler: il omet de dire dans quelle large mesure la direction si ferme et si éclairée de son auteur, M. le Dr Krafft, a contribué à un si beau résultat.

Aux sections de la Société sanitaire militaire suisse.

Chers camarades,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Société vient de s'accroître de deux nouvelles sections; ce sont:

la Société sanitaire militaire *Tablat*, président

M. Alb. Mayer, fourrier,

la Société sanitaire militaire *Kirchberg*, président

M. E. Roth, sergent-major.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux camarades et nous formons les meilleurs vœux pour la prospérité des sections récemment créées.

*Au nom du Comité central
de la Société sanitaire militaire suisse,*

Le président,

SAUTER.